

que le Club de Paris en vertu à la fois des Conditions de Toronto et des Conditions améliorées de Toronto¹⁷.

Tableau 2
Ventilation de l'aide extérieure aux pays en développement
(en % des apports bruts à long terme)

	1981	1991
Prêts de banques commerciales	46,1	17,4
Investissement étranger direct	8,3	16,5
Investissements de portefeuille	0,1	3,7
Obligations	1,2	4,8
Aide privée - Total	55,7	42,4
Prêts d'organismes publics	26,0	30,8
Subventions	7,3	14,5
Crédits-fournisseurs et à l'exportation	11,0	12,3
Aide publique - Total	44,3	57,6
Total cumulatif	100,0	100,0
Valeur (milliards \$ US)	156,9	205,3

Source : Banque mondiale (1993b), p. 18

Les programmes de réaménagement et de réduction de la dette ont eu notamment pour effet de modifier la répartition de celle-ci entre ses différentes sources. En 1981, les prêts de banques commerciales représentaient 46,1 p. 100 des apports financiers bruts à long terme dont disposaient ces pays. En 1991, cette proportion avait chuté à 17,4 p. 100. Quant aux organismes publics, leur part à ce chapitre est passée de 44,3 à 57,6 p. 100 dans les mêmes dix années (voir le tableau 2). En conséquence, les créanciers bilatéraux et multilatéraux surpassent aujourd'hui les investisseurs privés. Le tableau 3 montre que la proportion non payée de l'endettement multilatéral a presque doublé entre 1980 et 1991, passant de 10,7 à 20,1 p. 100 de l'encours total. La position relative de la dette bilatérale s'est également rehaussée. En revanche, les créances privées reculent dans l'ensemble de la dette extérieure des pays en développement; elles en constituaient 70 p. 100 en 1980, mais environ 55 p. 100 seulement en 1991.

¹⁷ Voir à ce sujet OCDE (1993), p. 55. Depuis 1978, le Canada a renoncé au remboursement de prêts d'APD d'une valeur approchant 1,2 milliard de dollars canadiens, surtout au bénéfice de pays d'Afrique subsaharienne.